

Transparence

Dans ses recommandations au sujet de la transparence de l'OMC, le Comité affirme qu'il faut assurer un accès élargi et plus rapide aux documents de travail et améliorer la participation des ONG aux travaux de l'organisation. Nous convenons qu'il est essentiel d'accroître la transparence des activités de l'OMC si on veut que le public appuie et continue d'appuyer le système commercial multilatéral.

En octobre dernier, le Canada a présenté au Conseil général un mémoire énonçant des propositions visant à faciliter l'accès du public aux documents de travail de l'OMC. Les Membres de l'organisation ne sont pas tous d'accord avec ces propositions et certains sont même en faveur d'un resserrement des pratiques actuelles. Le Canada continue de préconiser une amélioration à cet égard, mais les changements s'opéreront vraisemblablement de manière progressive.

Le Conseil général a provisoirement appuyé une proposition établissant des critères de sélection et des lignes directrices pour l'approbation des demandes de statut d'observateur présentées par des organisations intergouvernementales internationales (OII). Cette initiative rend le processus de sélection plus équitable et plus cohérent, et aide à faire en sorte qu'il soit tenu compte des intérêts des OII et qu'ils soient débattus ouvertement.

Au pays même, le Canada a lancé un processus de consultations auprès de nombreux groupes d'intéressés en prévision de la conférence de Seattle, comme en fait état plus haut la réponse du gouvernement. Nous appuyons les efforts du Secrétariat en vue de mieux faire connaître l'OMC.

En conclusion, le gouvernement tient à remercier le Comité et tous les Canadiens qui ont participé à ces consultations et à d'autres initiatives de cette nature. À l'aube du nouveau millénaire, l'importance du commerce et de l'investissement ne cesse de grandir. La prospérité future du Canada repose sur l'existence d'un système commercial international qui fonctionne bien, qui est équitable et qui est fondé sur des règles acceptées de tous. En dialoguant avec les Canadiens et en les consultant régulièrement, le gouvernement sera en mesure de faire en sorte que les objectifs et les priorités de la politique commerciale du Canada correspondent à leurs préoccupations, à leurs besoins et à leurs attentes.